

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/10/2017

Dossier complet le :

27.10.2017.

N° d'enregistrement :

FD9317PO337

1. Intitulé du projet

Restauration morphologique du grau de la Galiote à Fréjus (Saint-Aygulf)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte de l'Argens

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Delphine Barriau, directrice générale

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 7 | 6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1

Forme juridique

Etablissement Public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13 ^a	Confortement du petit massif dunaire en rive droite avec le sable extrait, sur 20 ml.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restauration morphologique du grau de la Galiote à Fréjus :

- Suppression de la culée en pierres d'un ancien pont ferroviaire ;
- Adoucissement du profil en travers des remblais constituant la berge en rive gauche sur 50 mètres (suppression de remblais),
- Suppression d'enrochements et réemploi partiel in situ, avec forte réduction de l'impact paysager ;
- Restauration de berge par technique végétale ;
- Dragage de sédiments (<500 m3) en rive gauche et réutilisation du sable en rive droite, pour renforcer le petit cordon dunaire présent.

ATTENTION : le Grau de la Galiote est une communication entre la Lagune de Villepey et la mer ; ce n'est pas l'embouchure du fleuve Argens ; celle-ci est distante de 2 km. Le grau est franchi par un pont routier en front de mer. La longueur du grau (entre la lagune et la mer) est d'environ 50 m. La rive gauche est entièrement composée de remblais (ancienne voie ferrée, parking).

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à désobstruer le grau de la Galiote à Fréjus (Saint-Aygulf) pour améliorer la connexion entre la lagune et la mer, notamment lors des crues, et à le renaturer. Ce projet est une composante du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens et ses affluents, signé par l'État et les collectivités en décembre 2016.

Le PAPI a pour objet de réduire les conséquences des inondations à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux. Le projet du grau de la Galiote est financé par l'État à 39 %.

Le projet comporte les bénéfices environnementaux suivants :

- en matière de risque naturel : amélioration de l'évacuation des inondations ;
- en matière de biodiversité :
 - * par temps sec, amélioration des échanges entre la mer et la lagune, ce qui est l'objectif recherché par le Conservatoire du Littoral dans son plan de gestion de la lagune de Villepey ;
 - * renaturation de la berge gauche du grau, occupée par les remblais de l'ancienne voie ferrée et un parking (pentes adoucies, forte réduction des enrochements, végétalisation).
- en matière de paysage : suppression de ruines et d'enrochements désorganisés ; végétalisation de surfaces actuellement minérales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus de février à mars 2018. Le gros des travaux sera réalisé par moyens mécaniques (pelleteuse).

Deux zones de travaux sont concernées, situées en amont immédiat du pont de la Galiote :

1- Rive gauche:

Suppression de la culée d'un ancien pont ferroviaire qui joue actuellement le rôle d'un épi déflecteur et empiète dans le grau. La berge sera ensuite adoucie par suppression de remblais et végétalisée pour la protéger contre l'érosion, la stabiliser et la renaturer. Une rampe d'accès à l'eau existante sera reprise (adoucisement, amélioration de l'aspect paysager). Un banc de sable formé près de la culée ferroviaire sera déplacé en rive droite (<500 m³) pour conforter un petit cordon dunaire actuellement dégradé par le piétinement.

Le confortement en technique végétale se fera sur 50 ml environ : retalutage en pente douce (entre 3/2 et 2/1), création d'un sabot anti affouillement, plantation (bouturage de tamaris du site) et ensemencement. Le tapis d'enrochements situé sur le remblai de berge près de la culée du pont routier sera supprimé sur 15 ml au profit de techniques végétales ; les 7 ml restants seront réorganisés pour la protection du pont. Des protections (ganivelles) seront créées conformément aux pratiques du Conservatoire du Littoral, pour empêcher le piétinement par les estivants dans les zones restaurées.

2 -Rive droite:

Déconstruction d'un muret de parpaing (5 mètres) longeant un petit écoulement pluvial se jetant dans le grau. Retrait de divers blocs d'enrochement ou réemploi in situ en protection, avec forte réduction de l'impact paysager. Reprise de la passerelle du sentier de visite de la lagune de Villepey, en concertation avec le Conservatoire du Littoral.

Le projet a été défini en concertation étroite avec le Conservatoire du Littoral qui interviendra en tant que conseil lors de la mise en place des techniques végétales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En rive gauche :

- la végétalisation de surfaces actuellement en grande partie minérales garantira la stabilité de la berge et l'amélioration de son potentiel écologique
- la mise en place de protections (ganivelles) conformément aux pratiques du Conservatoire du Littoral et en concertation avec lui, permettra de soustraire les surfaces restaurées au risque de piétinement par les touristes, de façon à favoriser le développement de la biodiversité. Ces protections viendront poursuivre l'aménagement prévu par le Conservatoire à l'amont immédiat.

En rive droite :

- le renforcement du petit cordon dunaire permettra de réduire son exposition au piétinement.
- la reprise de la passerelle du sentier de visite de la lagune réduira son impact paysager et améliorera sa transparence lors des crues.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau pour la consolidation ou protection des berges (réemploi de blocs pour ancrer en pied les géocomposites qui habilleront les matériaux de la berge et recevront la végétation).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de berges reprofilées et confortées en Rive Gauche	50 ml
Linéaire d'enrochement réagencés	5 ml
Linéaire d'enrochement supprimés (non compris blocs épars et désorganisés)	15 ml
Volume de sédiments dragués	<500 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue de la Corniche d'Azur
83370 Frejus

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 4 3 ' 4 0 " E Lat. 4 3 ° 2 3 ' 3 7 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'ouvrage supprimé est une culée de pont ferroviaire et une partie d'un remblai ferroviaire, le tout créé vers 1890.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF TERRE de type 2 : 9300012551 Etangs de Villepey et Esclamades ZNIEFF MER de type 2 : 8302700 Herbier de Cymodocées de Fréjus
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréjus
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Etangs de Villepey
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			ZRE souterraine
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en partie dans le Site Natura 2000 FR9301627: Embouchure de l'Argens
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enrochements retirés seront pour partie réutilisés en ancrage de géocomposites. Les matériaux de remblai présents sur site et retirés seront évacués. Les sédiments retirés (sable) seront entièrement réutilisés pour restaurer le cordon dunaire en rive droite.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de la Criste marine ou <i>Crithmum maritimum</i> (espèce remarquable non protégée) dans les enrochements notamment au niveau de la culée du pont de la Gallote. La plus grande partie de la station est hors zone terrassée. Une organisation en phase chantier est prévue pour permettre le sauvetage des pieds restants avec l'appui technique et intervention du Conservatoire du Littoral. La Cymodocée n'est pas présente dans le grau. Le site présente une végétation rare à absente, très dégradée par le piétinement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il permet au contraire de renaturer des espaces artificialisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis au risque d'inondation, d'où la mise en place d'un géocomposite recevant la végétation et fournissant une protection mécanique de la berge restaurée, et le maintien d'une partie des enrochements.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone de chantier et la présence d'engins est à prévoir. L'augmentation du trafic sera faible (lors des périodes de mise en place et de retrait du chantier, et lors de l'exportation des déblais du site par poids-lourds). De plus ce chantier sera réalisé hors saison touristique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà soumis à un niveau sonore important (trafic sur la route côtière). Les bruits seront engendrés notamment lors de la reprise des enrochements et du terrassement de la berge rive gauche par les engins de chantier. Pour limiter ces nuisances, les travaux seront limités dans le temps, se dérouleront hors saison touristique et respecteront la législation en terme de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air seront uniquement en lien avec les émissions des engins de chantier sur zone lors de la phase de travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement issues de la piste cyclable et des surfaces de stationnement automobile au droit de la zone de chantier sera mis en place de façon à empêcher le ruissellement et le ravinement des terrains remaniés.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase de déconstruction du muret et de la pile, ainsi que la phase et de retrait de blocs d'enrochements sur la berge entraîneront la création de déchets inertes non dangereux. Les matériaux seront au maximum réutilisés lors de la reprise des berges. L'excédent sera transféré en ISDI.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures de chantier avec notamment mise en place d'un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement issues de la zone de chantier.

Mesures d'évitement :

- 1 - réduction de la zone d'intervention sur les berges permettant de réduire l'incidence des confortements sur la Criste marine.
- 2 - Utilisation de technique de génie végétal
- 3 - Travaux par accès terrestre, sans impact sur le lit du grau.

Mesure de compensation :

- 1- Transplantation in situ (déplacement ponctuel) des plants de Criste marine présents dans les enrochements dont la reprise est obligatoire, avec l'appui technique et scientifique du Conservatoire du Littoral.
- 2- Réduction du temps de chantier et réalisation hors période estivale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- il permet de renaturer un site afin de lui redonner un aspect proche de son état naturel d'origine. Ce site est actuellement occupé par des remblais et un ancien ouvrage ferroviaire, et est très dégradé par le piétinement touristique ;
- il est conforme au plan de gestion du Conservatoire du Littoral pour la lagune de Villepey, en permettant d'améliorer les échanges mer / lagune. Il contribuera ainsi au renforcement de la salinité de la lagune qui est recherché ;
- il n'impacte aucune espèce animale ou végétale et favorisera au contraire le retour de la flore et de la faune. Des mesures de sauvegarde sont prises pour la Criste marine, seule espèce remarquable (non protégée) présente sur le site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à DRAGUIGNAN

le, 25 octobre 2017

Signature

Delphine BARRIAU
Directrice Générale
du Service des Maires de l'Argens



